



LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Essentiel 2020

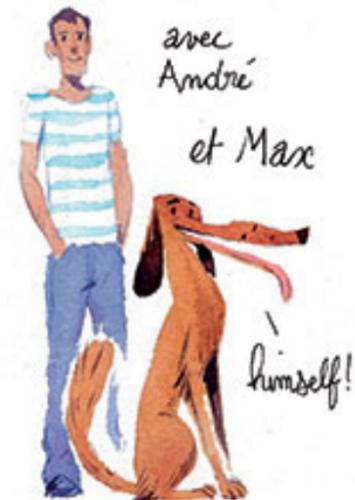
Focus sur notre activité,
nos ressources, et nos dépenses



3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07
TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / contact@fnds.org / www.fnds.org
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Rétrospective de l'année 2020



avec André et Max

2020 a été une année incroyable à tous les niveaux pour LE FOYER.

Tout d'abord nous avons célébré les 70 ans de mobilisation de notre association.

Ceci pour rappeler que, grâce à votre générosité, les bénévoles et salariés gèrent et animent un ensemble de lieux d'hébergement pour les personnes sans-abri.



buste de Gabriel Rosset

mon idole !!



la Chardonnière

la maison de Rodolphe

Villefranche sur Saône

c'est là que j'loge avec mon maître



Ainsi que des dispositifs d'aide au retour à l'emploi.



Max Clef de dix

Et c'est là qu'arriva la

COVID 19

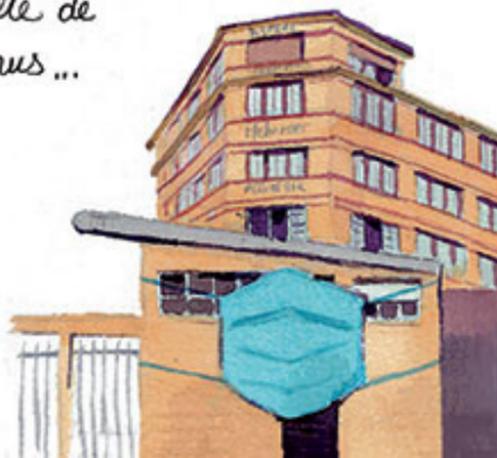
saleté de virus...

Aucune remise à la rue!



L'arrivée de la pandémie a bouleversé nos vies tant sur le plan humain que dans notre organisation.

Notre capacité d'adaptation nous a permis de continuer nos missions, et de répondre à l'urgence qui était de protéger les 1 500 passagers que nous hébergeons.



Ces difficultés ont créé un élan de solidarité sans précédent.

La générosité sous toutes ses formes, les messages de soutien et l'appui de l'Etat, de la Métropole et des collectivités nous ont réellement encouragés.



it's raining clothes!

le centre Effet Mère



le Phare

La pandémie n'a pas empêché l'aboutissement de projets nécessaires et novateurs :

Ouvrir de nouveaux lieux d'accueil et d'hébergement pour les familles et les personnes seules.



protège ta reine Gégé Simon...

Faciliter le retour à l'emploi des employés en insertion.



Quel talent!

Permettre à ceux qui en sont très éloignés de reprendre une activité, et favoriser l'accès à la santé des plus fragiles.



Toutes ces actions n'auraient jamais vu le jour sans vous.

Vos dons, votre soutien, votre confiance nous ont portés dans notre action au profit des plus démunis, et pour cela nous tenons de nouveau à vous dire MERCI !



merci!

merci!

merci!

merci!



Le mot du trésorier

Hervé Goullioud

Pour faire face à cette crise sanitaire sans précédent, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a transformé son organisation et adapté le fonctionnement de ses sites pour continuer à assurer ses missions notamment pendant les périodes de confinement.

Les comptes de l'exercice ont été impactés par les événements suivants :

- la fermeture des activités solidaires pendant plusieurs mois qui a engendré un manque à gagner conséquent pour l'association ;
- le recours au chômage partiel notamment pour une grande partie des salariés en insertion suite à l'arrêt des activités d'insertion professionnelle pendant les confinements ;

- des surcoûts importants liés aux achats de fournitures d'hygiène et d'équipements de protection individuelle, au recours à l'intérim pour pallier les absences, aux renforts soignants pour apporter des compétences médicales, à la distribution de repas complémentaires sur certains sites pour limiter les déplacements des usagers. L'attribution au profit du Foyer de subventions publiques et d'aides privées a permis de financer 76% de ces surcoûts ;
- la prolongation du renfort hivernal a conduit à maintenir ouverts plusieurs sites d'hébergement durant toute l'année 2020, entraînant une forte augmentation des charges d'exploitation et des subventions liées.

Malgré ces événements, le résultat courant s'est amélioré de 176K€ grâce à l'augmentation des produits de fonctionnement de 10%, mais reste déficitaire de -1,2M€.

Le résultat exceptionnel connaît une diminution car il comprenait en 2019 des legs et des reprises de provisions exceptionnelles importants. Par conséquent, l'exercice se solde par un résultat net déficitaire de -764K€.

Dans ce contexte, Le Foyer a aidé 6 200 personnes différentes, assuré 475 200 nuitées, reçu 24 600 passagers dans les accueils de jour et accompagné vers et dans l'emploi 640 personnes.

Bilan résumé

ACTIF (en K€)	2020	2019
Immobilisations incorporelles	86	123
Immobilisations corporelles	30 675	20 126
Immobilisations financières	7 422	20 872
Total emplois permanents	38 183	41 121
Clients et comptes rattachés	76	115
Autres actifs	4 852	2 518
Charges constatées d'avance	55	161
Total emplois circulants	4 983	2 794
Trésorerie	15 845	11 564
TOTAL ACTIF	59 011	55 479
PASSIF (en K€)	2020	2019
Fonds propres	45 656	45 278
Autres fonds propres	1 216	762
Résultat de la période	-764	377
Fonds associatifs	46 108	46 417
Provisions	1 114	985
Fonds dédiés	913	784
Emprunts	3 468	3 773
Autres dettes	7 407	3 520
Dettes	12 903	9 062
TOTAL PASSIF	59 011	55 479

- Les variations significatives observées à l'actif du bilan entre 2019 et 2020 sont principalement liées aux incidences des dissolutions par voie de transmission universelle de patrimoine des SCI Croix Barret et La Magnanerie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri : intégration des terrains, constructions et autres immobilisations des 2 SCI pour 4,9M€, impact des malis de fusion pour 3M€, élimination des titres de participation des SCI - 3,8M€, remboursements des prêts aux SCI (-4,5M€) et des avances en compte-courant (-1,3M€).

- On note une cession de placement financier pour 5M€ qui impacte à la baisse les immobilisations financières ainsi qu'une forte augmentation des autres actifs du fait de subventions à recevoir.

- L'augmentation de la trésorerie de 4,3 M€ provient d'opérations pour l'essentiel exceptionnelles à hauteur de 3,4 M€ et d'opérations courantes liées à l'activité pour 0,9 M€.

- Les autres passifs enregistrent des subventions constatées d'avance pour 3,9M€.

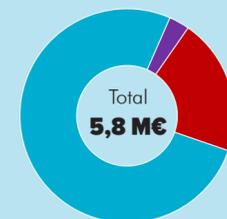
- Les fonds associatifs baissent du fait du résultat déficitaire de l'exercice de -764K€ mais représentent toujours un peu plus de 2 années de fonctionnement. Ils constituent une réserve importante nécessaire pour les investissements prévus par Le Foyer dans des travaux de réhabilitation de sites existants et de nouveaux projets.

Compte de résultat par origine et destination

Le Compte de résultat par origine et destination constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une vision comptable sur le modèle socio-économique du Foyer et à mettre en évidence, dans l'activité globale de celle-ci, ce qui relève de la générosité du public.

	2020		2019	
	TOTAL	générosité du public	TOTAL	générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE (K€)				
Produits liés à la générosité du public				
Dons en numéraire	1 762	1 762	1 322	1 322
Dons en nature (Bric à Brac)	1 527	1 527	2 953	2 953
Legs, donations et assurances-vie	302	302	723	723
Produits non liés à la générosité du public				
Autres produits non liés à la générosité du public	7 183		6 583	
Concours financiers publics et subventions d'exploitation	15 838		13 015	
Reprises sur provisions et dépréciations	123	22	199	51
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	641	641	701	701
Total des produits	27 376	4 254	25 497	5 751
CHARGES PAR DESTINATION (K€)				
Missions sociales	25 285	4 397	22 076	5 704
Frais de recherche de fonds				
Dons en numéraire	370	370	324	324
Dons en nature (Bric à Brac)	799	799	1 040	1 040
Frais de recherche d'autres ressources	72		71	
Frais de fonctionnement	1 182	206	1 271	328
Dotation aux provisions	271	47	99	26
Impôts sociétés	10		63	
Report en fonds dédiés de l'exercice	151	151	176	176
Total des charges	28 140	5 970	25 119	7 597
Excédent ou déficit	-764	-1 716	377	-1 846

Répartition de l'emploi de la générosité du public



76% des ressources issues de la générosité publique ont été affectées aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle.

En second lieu, elle couvre les frais d'appels à la générosité du public (20%).

Enfin, la générosité du public a servi à financer la part des frais de fonctionnement de l'association non financée par des subventions publiques (4%).

Le modèle Socio-économique

En 2020, le financement des missions du Foyer repose pour 15,8 M€ sur des subventions publiques. Cela représente 70 % de ses dépenses d'exploitation et 74 % de ses ressources d'exploitation. Les activités des différents services sont encadrées par des conventions passées avec l'État, les Collectivités et le Fonds Social Européen. La part des activités non couverte par les subventions publiques est financée par des ressources propres du Foyer : les recettes des six Bric à Brac (1,5 M€, soit 5,6 % de l'ensemble des ressources), et les dons et legs (2,1 M€ soit 7,5 % des ressources totales de l'année 2020). Il est important de noter que la répartition des ressources a été quelque peu modifiée en 2020 du fait de la crise sanitaire : recul significatif des recettes des Bric à Brac fermés pendant plusieurs mois, augmentation de la part des dons dans le total des ressources grâce à un fort élan de la générosité du public et aux efforts déployés par Le Foyer pour la recherche de fonds. Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au Foyer de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir paragraphe sur le bénévolat).

Évaluation

Dans le cadre du renouvellement de ses agréments auprès de l'État, Le Foyer a mené en 2020 des évaluations internes de 3 de ses dispositifs, à savoir le CHRS La Chardonnière, Le CHRS 122, et le dispositif d'Adaptation la Vie Active.

Don en confiance

Le Don en Confiance a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. En 2020, Le Comité de la Charte a renouvelé l'agrément du Foyer pour les 3 prochaines années.

Origine des ressources (M€)

TOTAL 2020 **27,4 M€**



Bénévolat

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élevaient à 4,6 M€ en 2020, dont 3,4M€ au titre du bénévolat, en forte baisse cette année en raison de la présence moindre des bénévoles sur les différents sites du Foyer du fait de la crise sanitaire.

La méthode de valorisation retenue repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au Foyer représentant environ 80 équivalents temps plein en 2020. D'autre part, c'est le salaire moyen du Foyer (hors CCDI) qui est utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 356€ bruts mensuels) car au plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (K€)

Le Compte d'emploi annuel des ressources permet de retracer les ressources et les emplois de la seule générosité du public sur l'exercice 2020 en comparaison avec 2019.

Les emplois

- Le Foyer consacre environ 76% des ressources issues de la générosité publique à ses missions sociales : l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de fonctionnement qui leur sont imputables (fonctions mutualisées, quote-part des amortissements liés aux locaux et des frais de structure). Le montant des missions sociales a significativement augmenté cette année (+3,2M€) du fait de l'ouverture de nouveaux dispositifs et de la prolongation du renfort hivernal.
- 20 % des ressources issues de la générosité publique ont été affectées à la recherche de fonds privés en 2020 (particuliers, entreprises, fondations) pour laquelle des actions importantes de développement ont été menées. Il s'agit des frais engagés pour les appels à dons dont le recours à un prestataire extérieur, les éditions de plaquettes, envoi de mailings, ainsi que les salaires des 3 personnes concernées. Elles comprennent également les frais de fonctionnement des activités solidaires dont les recettes sont intégrées dans la générosité du public. L'activité d'appel à la générosité du public est appuyée par des bénévoles, dont la contribution est précieuse.
- Les frais de fonctionnement représentent 4% des ressources issues de la générosité publique de l'association et correspondent aux coûts mutualisés non affectés aux missions sociales (fonctions support ressources humaines, comptabilité, achats, maintenance et travaux), mais aussi à la vacance d'occupation de places, à l'entretien du patrimoine de l'association non utilisé dans le cadre de ses missions, etc.
- Report de fonds dédiés de l'exercice : il s'agit de dons dédiés reçus non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. Le Foyer reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont « dédiés », c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

Les ressources

- Les ressources issues de la générosité du public comprennent les dons manuels et legs.
- La rubrique « Dons en nature » comprend depuis 2019 - en application de la nouvelle réglementation comptable et conformément à l'article 432-4 - les produits reçus des ventes de dons en nature. On y trouve donc l'ensemble des recettes issues des activités solidaires de l'association qui met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins.
- Ces ressources collectées auprès du public ne représentent que 13 % du total des ressources de l'association en 2020. Malgré la croissance exceptionnelle des dons issus de la collecte de fonds privés (+30% hors legs), elles connaissent une baisse importante par rapport à 2019 du fait du manque à gagner des Bric à Brac de -1,4 M€ sur l'exercice et de legs moins importants.
- La rubrique « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » correspond à l'utilisation dans l'année, de fonds dédiés pour financer la part des missions sociales non couverte par des financements publics.
- Toutes les ressources collectées en 2020 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financées par les subventions publiques, Le Foyer doit développer d'autres sources de financement (loyers issus d'immobilier de report, produits financiers, etc.).

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	2019
Emplois de l'exercice		
1 Missions sociales		
Actions réalisées France	4 397	5 704
Versements à un organisme central ou autres	0	0
Actions réalisées étranger	0	0
Versements à un organisme central ou autres	0	0
2 Frais de recherche de fonds		
Dons en numéraire	370	324
Dons en nature (Bric à Brac)	799	1 040
Autres ressources	0	0
3 Frais de fonctionnement	206	328
Total des emplois	5 772	7 395
4 Dotations aux provisions et dépréciations	47	26
Report de fonds dédiés de l'exercice	151	176
Total	5 970	7 597
Contributions volontaires en nature	2020	2019
Emplois de l'exercice		
Contributions volontaires en France	4 612	6 592
Contributions volontaires à l'étranger	0	0
Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0
Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
Total	4 612	6 592

RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
Ressources de l'exercice		
5 Ressources liées à la générosité		
Cotisations sans contreparties	0	0
Dons en numéraire	1 762	1 322
6 Dons en nature (Bric à Brac)	1 527	4 276
Mécénats	0	0
Legs donations et assurances-vie	303	723
Autres ressources liées à la générosité	0	0
7 Total des ressources	3 592	4 999
8 Reprises provisions et dépréciations	21	51
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	641	701
Déficit de la générosité du public de l'exercice	- 1 716	- 1 846
Total	5 970	7 597
9 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	-1 171	-14
Plus ou moins résultat générosité du public	-1 716	-1 846
Moins investissements plus désinvestissements nets financés par la générosité du public	975	689
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	-1 912	-1 171
Contributions volontaires en nature	2020	2019
Ressources de l'exercice		
Bénévolat	3 431	5 174
Prestation de services en nature	0	0
Dons en nature	1 181	1 418
Total	4 612	6 592



L'association



Photos Véronique Védrenne : projet Regards Croisés

L'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Fondé il y a 70 ans, Le Foyer est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que Le Foyer prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Le Foyer considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du Foyer s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix.

Le Foyer met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assistanat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

L'esprit de charité guide Le Foyer depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux

Les bénéficiaires

LE FOYER aide des personnes sans-abri, des personnes victimes de violences, des hommes et femmes isolés en souffrance psychique voir psychiatrique, des chômeurs de longue durée, des jeunes en errance, des familles, des personnes âgées, des migrants avec ou sans papiers... Ce sont les Passagers.

notions forment le socle et l'équilibre de l'action du Foyer.

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, Le Foyer s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

Le Foyer respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

L'usager est acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les

intervenants du Foyer peuvent prendre appui pour proposer à l'usager - le Passager - une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

De la même manière que Le Foyer s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Le Foyer porte une attention particulière à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

Les missions du Foyer

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri accueille, héberge, accompagne et insère des personnes isolées et des familles en très grande difficulté dans la Métropole de Lyon et à Villefranche-sur-Saône. Il est porté par des bénévoles et des salariés.

Pour remplir ses missions, l'association a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque personne aidée - les Passagers - pour se reconstruire et trouver sa place dans la société. Ceux-ci sont regroupés autour des métiers que sont les accueils de jour, l'hébergement et le logement accompagné, l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé.

Retrouvez l'intégralité du projet associatif sur le site internet du Foyer.